



Titre de propriété voiture

Par **Chito**, le 27/11/2015 à 10:00

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Je souhaite vendre ma voiture, vieille de 15 ans, immatriculée en France, à mon neveu en Italie. Dans ce pays ils demandent, parmi d'autres documents, un titre de propriété de la voiture que j'ai perdu ou jamais eu, je ne m'en souviens pas. Ou puis-je me le procurer?

MERCI [smile4]

Par **morobar**, le 27/11/2015 à 18:06

Bonjour,

Dans une vente il y a 2 personnes en possession de la facture ou de son double.

Le vendeur et l'acheteur.

Si vous connaissez votre vendeur, et que celui-ci est particulièrement aimable, vous pouvez lui demander un duplicata de son double.